

Synthèse janvier 2020

Lors de ses vœux de fin d'année **Andry Rajoelina a annoncé une hausse de 13 % du traitement des fonctionnaires.** Une hausse conséquente qui est une grande première depuis plusieurs années « *La hausse de salaire des fonctionnaires doit se traduire par une amélioration de la productivité des agents* », a lancé l'économiste David Rakoto. L'augmentation pour le secteur privé n'est pas encore décidée. Une tendance à la hausse des denrées alimentaires se manifeste déjà, faisant craindre une relance de l'inflation.

Hery Rajaonarimampianina a adressé ses vœux aux Malgaches depuis sa résidence à l'étranger via les réseaux sociaux. « *Je vous donnerai rendez-vous dans le courant de cette année 2020 pour apporter les solutions que le peuple malgache et la nation attendent* », a-t-il notamment déclaré, annonçant la tenue prochaine d'une consultation nationale « *pour réfléchir sur les solutions auxquelles la population et la nation aspirent* ».

Déclaration de patrimoine : une soixantaine de députés ne sont pas en règle. Le délai légal pour accomplir cette procédure est dépassé de trois mois. Les députés qui n'ont pas encore déclaré leur patrimoine à la HCC devraient faire l'objet d'une lettre de mise en demeure. Une procédure qui ne peut être enclenchée qu'après concertation avec le bureau de l'Assemblée.

Projets présidentiels - Confiés à une entreprise chinoise sans appel d'offre, les travaux de rénovation du stade de Mahamasina ont débuté. Le stade « *aux normes internationales* » devrait être rénové avant le 26 juin pour accueillir le défilé militaire célébrant le 60e anniversaire de l'indépendance. Montant total des travaux : 77 millions de dollars. « *Du pain et des jeux. Panem et circenses, commente un lecteur de Tribune, C'est peut-être ça l'Émergence...* » Les syndicats de travailleurs ont protesté contre l'annonce du président de la République de vouloir ponctionner la caisse de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNaPS) pour réaliser ses projets présidentiels.

Appel à candidatures pour des postes à responsabilités destinés à la mise en œuvre du Plan émergence Madagascar. Un recrutement massif qui s'adresse aux diplômés malgaches résidant au pays ou à l'étranger. Des experts sont recherchés dans de nombreux domaines Un cabinet de recrutement canadien a été chargé de la sélection. L'échéance fixée pour l'envoi des dossiers de candidature coïncide avec la date d'expiration de la première période d'un an pour l'évaluation de la performance des membres du gouvernement. A cette date, 7 855 dossiers avaient été réceptionnés.

Remaniement du gouvernement - 6 ministres ont été limogés, officiellement pour n'avoir pas atteint les objectifs fixés. 14 autres ont été reconduits à leur poste. La nouvelle formation compte 24 membres avec l'ajout d'un nouveau ministère de l'eau et de l'assainissement et d'un vice-ministère en charge des nouvelles villes et de l'habitat. Le nombre de femmes passe de quatre à huit.

Non reconduit sans ses fonctions, le ministre de la justice Jacques Randrianasolo a dénoncé dont il aurait fait l'objet de la part du pouvoir. Les observateurs estiment que c'est à cause de son intransigeance en matière d'indépendance de la justice qu'il aurait été limogé. Le nouveau ministre Johnny Andriamahefarivo promet de faire mieux que son prédécesseur en termes de changements. Il a annoncé son intention de poursuivre la réforme de l'appareil judiciaire à travers une lutte acharnée contre toutes formes de corruption et de corporatisme qui ont donné une mauvaise image de la justice malgache. « *Halte à la corruption et à l'arrogance, et cessez de mépriser les justiciables* », a-t-il lancé.

Les 11 gouverneurs de région déjà nommés seront évalués en juin. Au lendemain de leur nomination, en septembre, ils ont reçu chacun une subvention d'un milliard Ar. Pour 2020 ce budget a été porté à 5 milliards. L'objectif de cette évaluation est « *d'asseoir une égalité des chances de développement auprès de tous les districts de Madagascar* », a déclaré Andry Rajoelina.

Un atelier a été organisé à l'intention aux acteurs du processus électoral de ces deux dernières années pour en dresser le bilan. Il devrait en ressortir des « *recommandations pertinentes* » pouvant aider les acteurs des élections à mener à bien les prochains scrutins. En marge de cette rencontre, le président de la HCC s'est prononcé en faveur de l'élection des gouverneurs de région, conformément à la Constitution.

Le président du Sénat a demandé à la HCC de déclarer la caducité pour non-respect de la procédure des ordonnances prises par le président de la République en 2019. L'une de ces ordonnances réduit le nombre des sénateurs de 63 à 18. Une menace réelle l'ensemble des sénateurs dont la majorité fait partie de l'ancien parti présidentiel HVM.

Révision de la liste électorale : indifférence de la société civile et des partis politiques. « *Ils sont pourtant les premiers à critiquer en cas d'anomalies* », déplore *Les Nouvelles*. La révision annuelle de la liste, en cours pour une durée d'un mois, reste largement ignorée.

Elections municipales - Le tribunal administratif d'Antananarivo a rejeté l'ensemble des requêtes en contentieux déposées par le TIM. Elles ont été jugées « *infondées.* »



Naina Andriantsitohaina a été officiellement élu maire d'Antananarivo.

Il pourra s'appuyer sur les 25 conseillers issus de la plateforme pro-Rajoelina mais devra composer avec 25 conseillers issus du TIM. *L'Express* qualifie de « titanique » la tâche qui attend le nouveau maire. L'urgence sociale est décrétée. Les mesures d'assainissement décidées par la nouvelle municipalité ont déclenché une vive hostilité des marchands de rue qui ont affronté les forces de l'ordre à Anosibe et Anosizato. Le nouvel élu a donné 10 jours aux employés fantômes de la commune pour prendre leur service ou démissionner.

À l'exception de la commune d'Antsiranana, emportée par un candidat indépendant, les cinq autres sièges des chefs-lieux de province ont été gagnés par la coalition pro-régime IRK qui a également emporté les sièges

d'Antsirabe, Nosy Be, Taolagnaro et Sainte-Marie.

Un collectif de magistrats de l'ordre administratif impliqué dans le traitement des contentieux électoraux dénonce les violations de la loi et des procédures dont ses membres ont été victimes et les manipulations de la justice à des fins politiques. *La Vérité* a condamné le soutien apporté à ce « mystérieux collectif d'hommes et femmes en toge » par Transparency International-Initiative Madagascar. L'observatoire de la société civile Safidy a protesté contre le refus qui lui a été opposé de dénoncer en justice les irrégularités constatées durant la campagne et pendant le scrutin des municipales, évoquant une « tentative de muselage » et une « atteinte à l'État de droit. ». Safidy va se pourvoir en cassation pour réclamer son droit et celui des organisations de la société civile au recours en matière de contentieux électoral en tant qu'observatoire nationale agréé par la CENI. Safidy reproche aux magistrats d'avoir publié leur communiqué de façon anonyme. Une position partagée par Clément Jaona, président du SMM.

Iles Éparses - André Rasolo, ancien ministre et professeur de sociologie politique propose une sortie honorable à Andry Rajoelina et Emmanuel Macron. Les négociations sont en stand-by. Le calendrier de la prochaine réunion de la commission mixte franco-malgache qui doit se tenir à Paris n'est pas encore fixé. L'universitaire propose une formule de rétrocession appuyée sur un accord attribuant à la France le rôle de partenaire stratégique.

Développement humain en Afrique : Madagascar à la 29e place sur 54 pays en 2018. La Grande île fait partie de la catégorie à IDH faible qui regroupe 31 pays.

Des bandes armées ont sévi à Morafenobe, Mandritsara et Miandrivazo. Des affrontements avec les forces de l'ordre ont fait une douzaine de morts, parmi lesquels un sergent-chef tué dans une embuscade.

A Soavinandriana, deux gendarmes ont tiré sur des membres du fokonolona, faisant trois morts et cinq blessés. Un abus de pouvoir assorti d'une extorsion de fonds. Les affaires mettant en cause les éléments de la gendarmerie se multiplient depuis le début de l'année, constate *Les Nouvelles*. Cinq gendarmes ont été jetés en prison pour des meurtres ou des mauvais traitements.

Des cas de **vindictes populaires** ont été dénoncés à Vangaindrano, Ambohijanahary, Maintirano, Farafangana et Arivonimamo.

Députés de Fandriana et de Mahabo : « *Leur libération relèverait d'une illégalité*, déclare le ministre de la justice en réponse aux pressions des membres de la Chambre basse. *Un placement en détention préventive est une décision de justice. Pareille démarche de l'Assemblée nationale ne peut pas effacer un acte juridictionnel.* » Les collègues des deux prévenus avaient dénoncé « *un complot politique.* » La société civile s'est déclarée satisfaite du rappel à la loi effectué par le ministre. Les deux mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt avant d'être élus. Ils ne peuvent donc bénéficier d'une quelconque immunité parlementaire.

Tous les employés qui travaillent au palais de justice à Anosy, magistrats, greffiers, avocats et notaires seront équipés d'un badge donnant accès à des espaces dédiés. Le ministère entend également renforcer la **lutte contre les rabatteurs qui gangrèment le monde de la justice.** 78 caméras de surveillance ont été installées.

Andry Rajoelina a annoncé des grâces et des réductions de peines pour différentes catégories de prisonniers.

1 114 détenus devraient en bénéficier. 500 d'entre eux devaient être libérés rapidement. L'administration pénitentiaire annonce le recrutement de 500 agents. La ratio agent/détenus est encore très éloigné de la norme internationale.

LUCARNE



Dans le **rapport de Transparency International sur l'Indice de perception de corruption**, la Grande île passe du 152^e rang en 2018 au 158^e en 2109. **Son plus mauvais score depuis 2012.** La secrétaire exécutive de Transparency International-Initiative Madagascar explique cette contre-performance par le manque d'intégrité politique qui prévaut dans le pays et formule un certain nombre de recommandations. Madagascar connaîtrait en revanche une situation beaucoup plus favorable pour « **l'Indice de démocratie** » de l'Economist intelligence unit (EIU) en raison de la façon dont se sont déroulées les différentes élections de 2019 (présidentielle, législatives et communales).

De vives polémiques ont perturbé la distribution d'une prime de fin d'année accordée aux fonctionnaires par Andry Rajoelina. Des

agents n'ont pas perçu cette prime ou n'ont perçu qu'une somme inférieure au montant annoncé, ouvrant la voie à une suspicion de détournements. L'inspection générale de l'Etat (IGE) a diligenter une enquête. Le ministère de l'éducation a été particulièrement touché par la contestation. Un mouvement de grève a été lancé dans les établissements publics de la capitale. Le chef de l'Etat a accusé plusieurs ministres de ne pas avoir respecté les dispositions arrêtées en conseil des ministres. Une mise au point qui coïncide avec l'évaluation des membres du gouvernement un an après leur prise de fonction. Certains risquent de faire les frais de la polémique.

La chasse aux fonctionnaires fantômes se poursuit et sera intensifiée. Leur nombre, comptabilisé grâce au nouveau logiciel Augure, serait de plus de 23 000. Des investigations sont en cours. Les agents identifiés comme fantômes seront rayés de la fonction publique et poursuivis en justice, annonce la ministre du travail.

Une douzaine de dossier impliquant d'anciens ministres ont été transmis par la HCJ à l'Assemblée nationale qui aura à statuer sur la mise en accusation des personnalités mises en cause. L'identité des personnalités ni la nature des affaires n'ont été révélées. Deux dossiers de détournements et de marchés fictifs impliquant Maharante Jean de Dieu, ancien ministre des postes et télécommunications, seront traités par la HCJ.

L'ancien DG de la société d'État Kraomita Malagasy a été placé sous mandat de dépôt. Il est soupçonné d'être impliqué dans des dossiers de corruption de haut niveau. L'audit du bilan 2018 aurait révélé de graves anomalies. Arsène Rakotoarisoa aurait reconnu une complicité avec des proches de la présidence Rajaonarimampianina, dont il était conseiller spécial. La société connaît encore de graves difficultés, malgré le partenariat conclu en 2018 avec une société russe, accord jugé opaque par les salariés. Un cadre évoque des détournements de minerais.

Réforme de l'état civil : le principe d'identifiant unique se précise. La digitalisation et l'e-gouvernance en seraient les clés de voûte. Le dispositif pourrait être utilisé pour la confection et la mise à jour des listes électorales.

Une dizaine de Malgaches employés à Maurice ont saisi l'ambassade pour dénoncer le non-respect de leurs conditions d'embauche, les **mauvaises conditions de travail et la maltraitance** dont ils se disent victimes. Près de 4 500 malgaches travaillent dans le secteur manufacturier mauricien qui compte actuellement 45 000 travailleurs étrangers.

Six Chinois ont été arrêtés pour **suspicion de trafics d'êtres humains**. Une vingtaine de jeunes femmes ont répondu à leur invitation. Les Chinois comptaient épouser des femmes malgaches dans le but de faciliter leur expatriation. D'après la police, il s'agissait d'un subterfuge visant à livrer ces femmes à d'autres formes d'exploitation. Trois proxénètes, dont deux Chinois, ont été placés sous mandat de dépôt pour trafic de jeunes femmes vers le Sri Lanka.

Trois passeurs malgaches ont été jetés en prison. Ils sont impliqués dans une affaire d'immigration clandestine d'une dizaine d'Africains vers Mayotte, via Nosy be.

La HCC a déclaré conforme à la Constitution et aux accords internationaux la loi relative aux violences basées sur le genre. « *Une grande victoire pour les droits des femmes et des enfants victimes et une avancée vers la fin de l'impunité et davantage de justice sociale* », déclare Mialy Rajoelina, ambassadrice du FNUAP. Le directeur des droits des femmes au ministère de la population note que plusieurs dispositions législatives sont encore en retrait par rapport au Protocole de Maputo de 2004, charte relative aux droits des femmes africaines.

L'Office national de l'enseignement privé a enregistré **15 plaintes des parents d'élèves victimes de maltraitance au sein de leur établissement durant les 10 derniers mois.** Ces plaintes concernent des coups, des blessures et des tortures morales infligés par des instituteurs d'écoles privées d'Antananarivo.

La prostitution infantile s'amplifie dans le district de Morombe en lien avec divers projets en cours. De jeunes adolescentes se prostituent, souvent à l'initiative des parents, pressés par la pauvreté. Nombreuses sont celles qui tombent enceintes, abandonnent leurs études et s'exposent à diverses maladies sexuellement transmissibles.

La société civile dresse un constat alarmant sur l'éducation, l'enseignement primaire en particulier. Le droit à une « école primaire gratuite, obligatoire et de qualité » est loin d'être respecté sur la Grande Île où 1,4 millions d'enfants de 6 à 10 ans ne sont pas scolarisés. Le budget alloué à l'éducation ne cesse de diminuer et ne représente que 2,8 % du PIB. La gratuité de l'école est loin d'être effective : les ménages financent l'éducation à hauteur de 40 % du budget. La qualité elle aussi fait défaut puisque 65 % des enseignants seraient sans diplôme.

Sur les 120 Instituts supérieurs de paramédicaux recensés, 30 sont en situation irrégulière. Le ministère procède actuellement à des contrôles.

Les cours sont suspendus à l'université d'Antananarivo depuis 4 mois. Les enseignants-chercheurs du Seces réclament une nouvelle fois la démission de la ministre de l'enseignement supérieur. Des étudiants ont manifesté pour protester contre cette situation qui se prolonge, des heurts se sont produits. La présidence de l'université d'Antananarivo a annoncé son intention d'identifier les étudiants « perturbateurs » et de les sanctionner.

« **Les statuts régissant les universités ainsi que leur autonomie sont en périls** », alertent des universitaires qui craignent que des dispositions législatives portent atteinte à cette liberté garantie par la Constitution.

Implantation d'une usine de production de compléments alimentaires dans le Grand Sud, en partenariat avec la Fondation Mérieux. Ce projet, qui fait partie des promesses présidentielles, est soutenu par l'épouse du chef de l'Etat, présidente de l'association Fitia qui lutte contre la malnutrition.

Des donneurs de sang clandestins vendent des poches de sang. Une situation favorisée par l'impossibilité pour les centres de transfusion sanguine de satisfaire tous les besoins, explique *La Vérité*. Madagascar ne parvient pas à disposer du ratio de donneurs réguliers préconisé par l'OMS.

La douane a saisi une importante quantité de produits importés de Chine pouvant porter gravement atteinte à la santé publique. Montant de la saisie : plus de 1,7 milliards Ar. Les produits étaient principalement destinés à être commercialisés sur les réseaux sociaux.

Après une longue parenthèse, **l'Ordre des journalistes va élire un nouveau bureau** qui devrait être doté de pouvoirs accrus du fait de l'adoption du nouveau code de la communication, reprenant à son compte la plupart des missions assurées auparavant par le ministère de la communication.

Le domicile d'un journaliste de la TV IBC, l'un des hommes clés de la communication de l'ancien président Rajaonarimampianina et opposant au pouvoir, **a été perquisitionné** pour suspicion de détention d'armes. L'intéressé accuse le pouvoir de harcèlement. L'Ordre des journalistes a émis une protestation.

Offense au chef de l'Etat sur Facebook. Le jeune internaute coutumier de propos injurieux à l'encontre d'Andry Rajoelina a été localisé à Toliara et transféré dans la capitale pour enquête par la division cybercriminalité.

La société chinoise Star Times a lancé une offre commerciale destinée aux abonnés de la TNT. De nouvelles chaînes et programmes seront ajoutés à ses bouquets. StarTimes compte 30 millions d'utilisateurs dans 37 pays. Une croissance qui fait d'elle l'opérateur de TV le plus dynamique d'Afrique.

Des milliers de rondins de bois de rose saisis et stockés dans des zones peu sécurisées ont disparu. Des trafics illicites sont évoqués. L'AVG a alerté les autorités et demandé des investigations. Quelques jours auparavant, le ministre de l'environnement estimait que les coupes et les exportations clandestines de bois précieux avaient cessé. Une « *task force* » a pour mission d'inventorier les stocks en vue de la présentation d'un rapport à la Cites.

En 2019, **les exportations d'or gérées par l'Anor ont chuté.** Les bons résultats des deux années précédentes ne sont pas confirmés : les activités informelles auraient repris le dessus. L'or exporté en 2018 a représenté 97 millions de dollars, avec pour principales destinations Dubaï, Singapour et Hong Kong. La banque centrale se fixe pour objectif de détenir 20 % de ses réserves en or afin de pouvoir garantir la stabilité de la monnaie nationale.

Un comité « *inclusif et représentatif* » destiné à préparer **la réforme du code minier** a été mis en place suite aux dissensions apparues lors du forum organisé en décembre par le ministère de mines. Les partenaires techniques et financiers, la société civile, les opérateurs et la gendarmerie seront associés aux travaux. « *Le but est d'élaborer un projet de loi portant réforme du code minier qui sera validé par toutes les parties prenantes* », a précisé le ministre. La Chambre des mines s'est montrée très critique vis-à-vis de l'avant-projet de loi, qualifié d'antiéconomique et de discriminatoire. Ambatovy ne devrait pas être concerné par cette réforme mais QMM, dont la convention prend fin en 2023, pourrait devoir s'y conformer.

QMM - Appel de la société civile au chef de l'Etat. Le Craad-OI et le Collectif Tany rappellent que des organisations de la société civile ont alerté à plusieurs reprises les autorités sur les préjudices subis par les habitants des villages riverains. Un examen sérieux des impacts environnementaux et sociaux de son activité est urgent. Les ONG exigent que soient prises des mesures préventives urgentes face à la radioactivité décelée aux abords du site.

La pêche illégale, non déclarée et non réglementée (INN) constitue un fléau qui menace les moyens de subsistance de la population vivant notamment sur le littoral, exacerbe la pauvreté et sape l'insécurité alimentaire. Madagascar fait partie des 64 pays signataires de d'un accord visant à lutter contre la pêche INN. Un atelier s'est tenu sur la mise en œuvre de cet accord, en partenariat avec la FAO.

Le litige foncier de Soavinandriana Itasy, portant sur 569 ha, a fait ce mois encore l'objet de l'attention des médias. La vente consentie à un ancien ministre proche du pouvoir n'aurait pas été conforme aux textes en vigueur. Les 9 exploitants placés sous mandat de dépôt peu avant Noël devraient comparaître le 22 janvier. Le SIF et le Collectif Tany ont exigé leur libération immédiate.

La création de « tribunaux terriers » au sein des juridictions a été décidée afin d'accélérer le règlement des litiges fonciers. Leur création s'accompagnera d'une opération de numérisation des titres « papier ».

Une ambitieuse campagne de reboisement a été lancée. Objectif : planter 60 millions d'arbres pour les 60 ans de l'indépendance. 40 000 ha de terrains ont été préparés à cet effet. L'opération a débuté par la plantation de 1,2 million d'arbres dans le district d'Ankazobe. Des voix se sont élevées pour contester la viabilité de ce reboisement. L'entreprise malgache Bôndy, à l'initiative de cette 1ère opération très médiatisée, a déclaré forfait. Son intention était de faire participer Madagascar au Guinness des records pour la plantation d'un million d'arbres en une seule journée.

Des maires du TIM ont été élus dans trois des quatre communes qui composent la zone concernée par le projet « Tana-Masoandro. » Le démarrage du projet a été suspendu après l'ouverture de négociations. Les habitants ont accepté de rencontrer Andry Rajoelina mais ont réaffirmé leur hostilité au projet de remblayage de leurs rizières. Ils se disent prêts à tenir tête aux forces de l'ordre. De son côté l'État affirme que beaucoup de propriétaires ont déjà accepté de céder leurs terrains. Il estime que nombre d'opposants ne sont pas originaires de ces quatre communes.



Un important groupe d'Abu Dhabi prévoit d'exploiter 60 000 ha dans le Bas Mangoky. Un mémorandum d'entente a été signé avec le groupe « Elite Agro LLC ». Les terrains, qui, dit-on, sont inoccupés et inexploités, serait mis à disposition en prêt par l'Etat pour une durée de 30 ans. Les productions seraient achetées par l'État à moindre coût pour approvisionner le marché local. Selon d'autres déclarations officielles, elles pourraient néanmoins être destinées pour partie à l'exportation. L'annonce de ce partenariat a été au cœur d'un débat politique et social. Ce projet devrait contribuer à réduire l'exode rural en provenance du Sud, a fait valoir le ministre Lucien Ranarivelo, qui se déclare favorable à la mobilisation d'acteurs privés pour financer l'agriculture et atteindre l'autosuffisance alimentaire. Pour la juriste Arlette Ramaroson l'accord

aurait été conclu sans consultation préalable de la population. Des internautes s'interrogent : Quels retours sur investissement la société escompte-t-elle si elle ne peut ni louer les terres ni exporter sa production ? Pour *La Gazette* il est indispensable que le mémorandum soit divulgué sans délai, avec la carte des zones concernées.

La promesse présidentielle de mettre à disposition des paysans 10 000 ha de terres arables tarde à se concrétiser, constate *Midi*. Cet engagement se fixait comme objectif d'affranchir des millions de Malgaches de l'insuffisance alimentaire et de limiter les importations massives de riz et autres denrées alimentaires.



La Grande île été frappée par de **graves intempéries**, en particulier dans les régions Nord-Ouest et Centre-Est. Un bilan provisoire fait état de 35 morts, 10 disparus et plus de 126 000 sinistrés. Le pays a été déclaré en état de « *sinistre national* ». Le gouvernement a fait appel à tous les acteurs nationaux et aux partenaires internationaux. *L'Express* écrit : « *Les bailleurs de fonds et la communauté internationale vont accourir au chevet des sinistrés pour montrer qu'ils restent indispensables. Pourtant, ils sont là depuis 40 ans ou plus, mais ils n'ont pas aidé le pays à pouvoir affronter les cataclysmes dans les meilleures conditions. On est réduit ainsi à dépendre de la charité et de l'assistanat. Il est vrai que les cataclysmes ont toujours été générateurs de revenus...* »

L'interdiction par le ministère de l'intérieur de « *l'organisation de téléthons ou toute autre forme de levées de fonds initiées par des particuliers ou associations* » pour prévenir toutes malversations a provoqué polémiques et colère chez certains. **5 550 ha de rizières ont été dévastées à Marovoay, 17 000 à 20 000 tonnes de riz pourraient être irrécupérables.** 30 930 ha de rizières ont été inondées dans la région Boeny. Des dégâts similaires ont également été signalés pour la région Alaotra Mangoro.

Selon une étude de l'ONG Care, Madagascar arrive en tête du classement des pays oubliés, victimes du changement climatique.

Lancement d'une enquête sur le taux de pauvreté. Financée par la Banque mondiale, elle sera basée sur l'étude de la consommation de 17 000 ménages. Les résultats seront compatibles avec les indicateurs en vigueur au niveau

international. Les derniers chiffres disponibles sur le taux de pauvreté à Madagascar datent de 2012. Il s'élevait alors à 71 %. Les données publiées par la Banque en 2019 plaçaient Madagascar dans le top 5 des plus pauvres au monde.

Transparence fiscale - La Grande île appelée à se conformer aux normes internationales. Le « *Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales* » et la Banque mondiale s'efforcent de convaincre les autorités de l'importance de mettre en œuvre rapidement les normes de transparence fiscale que le pays s'est engagé à appliquer. Une évaluation de la transparence financière et fiscale de Madagascar sera menée au cours du 3e trimestre 2022. En cas d'évaluation négative le pays risque de figurer sur une liste noire des pays non coopératifs.

Pénurie d'eau dans la capitale : l'UE débloque 65 millions d'euros. Cet accord de financement entre dans le cadre du projet « *Tana Water III* » dont le montant s'élève à 74 millions d'euros. La production devrait augmenter progressivement pour atteindre 100 000m³ par jour. On enregistre actuellement une insuffisance de 30 % des volumes produits par rapport aux besoins journaliers.

Lancés en mai 2018, les **travaux de construction de la rocade nord-est et est d'Antananarivo**, d'une longueur de 8,2 km, sont achevés à 50 %. Le coût total de ce projet s'élève à 68 millions d'euros. La BEI en finance 45 %, l'AFD 38 %, l'UE 8 %. Depuis 2014, la BEI s'est engagée à financer la réhabilitation du réseau routier de Madagascar à hauteur de 173 millions d'euros, complétés par des dons de la Commission européenne de 120 millions d'euros.

Le C.A. du FMI a achevé la 6e et dernière revue de l'accord « Facilité élargie de crédit » (FEC) en faveur de Madagascar. L'achèvement de cette revue permet le déblocage de 43,3 millions de dollars, portant la totalité des décaissements au titre de l'accord à 348,0 millions de dollars.

Industrie textile - Offensive de charme des Britanniques à la recherche de nouveaux partenariats. Des aides financières sont proposées aux pays ACP afin qu'ils puissent développer ce secteur et tirer profit d'un accès préférentiel au marché européen et britannique. Des APE spécifiques au Royaume-Uni sont annoncés dans le cadre du Brexit qui prend effet fin janvier.

Les professionnels du secteur de la responsabilité sociétale d'entreprise (RSE) ont été informés d'une retouche du décret MECIE (mise en compatibilité des investissements avec l'environnement) à l'initiative de l'Office national de l'environnement. Le volet social devrait être renforcé. L'impact social des projets d'investissement n'est pas suffisamment pris en compte, raison pour laquelle plusieurs projets en cours se heurteraient à l'opposition de la population.

Projet Fihariana : bientôt des bureaux dans les 23 chambres de commerce et d'industrie. Le programme national qui a pour objectif de fournir un appui technique et financier aux Malgaches désireux d'entreprendre, initié au printemps 2019, entre dans sa phase de démarrage et met l'accent sur la décentralisation. Des zones d'émergence industrielle destinées aux petites industries et de zones industrielles pour les projets de plus grande envergure seront créées. Une zone textile doit également être mise en place à Moramanga dès cette année, en partenariat avec Maurice.

Le bouclage du Plan émergence Madagascar a pris plusieurs mois de retard. Annoncé pour juin 2019, il devrait être bouclé en mars. La loi de finances 2020 n'a pas pu intégrer les objectifs de ce plan et les partenaires ont manifesté leur impatience. Une version préliminaire leur avait néanmoins été présentée en octobre.

Le secteur tourisme accaparé par les investisseurs étrangers. Les opérateurs locaux redoutent d'être marginalisés et de ne pas pouvoir profiter de l'afflux de touristes annoncé pour les 5 ans à venir. Ils sont de plus en plus cantonnés dans des activités de guidage touristique. L'écotourisme est devenu la seule activité à la portée des Malgaches.

Le déficit de la Jirama s'aggrave. De l'ordre de 200 millions de dollars en 2017, il atteint près de 400 millions de dollars en 2019. L'intersyndical a manifesté son inquiétude et dénoncé la mauvaise gestion de ses dirigeants ainsi que le népotisme dans les recrutements.